

CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr.
" Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr.
ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis

PRIX DES ANNONCES :
(la ligne ou son espace)
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.
RECLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

L'immigration aux Etats-Unis en 1908

De tous les pays d'outre-mer vers lesquels les émigrés suisses dirigent leurs pas, c'est la vaste Confédération des Etats-Unis de l'Amérique du Nord qui toujours absorbe la grosse part du courant. Aussi ne sera-t-il pas sans intérêt de voir un peu ce qu'a été le mouvement d'entrée et de sortie aux Etats-Unis pendant l'année écoulée, marquée par une crise industrielle plus intense encore dans la grande République américaine que dans notre vieille Europe.

Depuis que les statistiques du mouvement des étrangers aux Etats-Unis sont établies régulièrement, l'année 1908 est la première où le nombre des départs excède celui des arrivées.

L'immigration a été un peu plus forte en décembre que durant les mois précédents; elle est restée cependant inférieure à celle du mois de décembre 1907; et l'on ne prévoit guère jusqu'au printemps une augmentation notable du courant vers les Etats-Unis; mais il semble que dans la seconde moitié de 1909, l'immigration doive être particulièrement forte; outre que le nombre des travailleurs qui s'en vont chercher fortune dans l'Amérique du Nord ne paraît pas dans l'ensemble diminuer d'une manière sensible, il faut compter sur le retour en ces régions d'une grande partie des 580,000 étrangers qui, en 1908, se sont vus contraints par la dépression industrielle et commerciale à les abandonner momentanément.

Le nombre des immigrants entrés par tous les ports des Etats-Unis en décembre 1908 a été de 46,000, soit 8,920 de plus qu'en novembre, mais 20,570 de moins qu'en décembre 1907 et 39,460 de moins que pour le même mois de 1906.

L'immigration d'Italiens a été en décembre plus du double de celle de novembre et su-

périeure même à décembre 1907, ainsi, du reste, que les arrivées du Canada.

Dans son ensemble, l'immigration étrangère pour toute l'année 1908 est très inférieure non seulement à celle de 1907, mais à celle de toute autre année depuis 1899 et même de plusieurs années parmi les 19 précédentes. Son chiffre de 410,300 ne représente pas le tiers de celui de 1907, qui fut de 1,334,000 et à peine le tiers de celui de 1906.

Ces nombres ne se rapportent qu'aux arrivants classés comme étrangers immigrants dans les statistiques de l'immigration; mais il en est d'autres dont il faut tenir compte et qui achèvent de montrer quel a été l'effet relatif de l'afflux du dehors sur le mouvement de la population. Nous voulons parler des arrivants classés comme étrangers non-immigrants.

Ceux-ci ont été en 1908, selon les tableaux officiels, au nombre de 147,200, au lieu de 171,300 en 1907 et 136,300 en 1906. Ajoutés aux chiffres des immigrants, ils donnent un total pour 1908 de 557,600, qui fait triste figure auprès de 1,500,000 de 1907 et 1,352,000 de 1906.

Le mouvement prend toute sa signification quand on rapproche ces totaux d'arrivées des totaux de sorties, émigrants et non-émigrants ensemble, suivant la distinction qu'établissent les relevés de l'administration américaine. Pour l'année entière 1908, les sorties ont dépassé de 46,000 le total de 1907, soit respectivement 580,000 et 534,000. En 1906, elles n'avaient été que de 341,000.

On peut maintenant établir la balance de ces trois dernières années entre l'immigration et l'émigration. Tandis qu'en 1906, il se produisit une augmentation de plus d'un million d'individus dans la population des Etats-Unis, et qu'en 1907 le gain atteignait encore 971 mille 500, il faut enregistrer pour 1908 une perte de 22,500 habitants.

Il est de toute évidence que les affaires des diverses Compagnies de transports transatlantiques ont souffert sérieusement d'une diminution aussi considérable du nombre annuel

des passagers. La *Gazette de Cologne* estime à 37 millions de dollars l'ensemble de leurs pertes ou manque à gagner, et ce chiffre ne paraît pas exagéré, puisqu'en 1908 le mouvement des étrangers, tant de l'est à l'ouest que de l'ouest à l'est, a été seulement de 1,137,500 alors qu'il avait été de près du double en 1907 avec 2,039,500 et la moitié supérieur en 1906 avec 1,693,300.

Le rapport annuel de l'agent de débarquement du port de New-York, qui est certainement un des plus importants de ceux vers lesquels se dirige l'émigration européenne, démontre que toutes les Compagnies de transport ont beaucoup souffert l'an dernier de la diminution signalée.

Pour s'en tenir aux passagers de pont, on trouve que les navires venant de la Méditerranée n'en ont débarqué à New-York que 81,000 en 1908, au lieu de 378,600 en 1907, soit un déficit de plus de 78 %.

Les navires venant d'autres parties de l'Europe, tout en étant moins mal partagés, n'ont pas reçu non plus un nombre suffisant de voyageurs pour satisfaire leurs Compagnies. Des ports de la Grande-Bretagne, les arrivées, qui se chiffraient à 152,000 en 1907, sont tombées à 62,000 en 1908, soit une perte de 60 %, qui a été même de 70 % ou peu s'en faut, pour les arrivées de l'Europe continentale, dont la baisse a été, d'une année à l'autre, de 502,000 à 154,000.

Ces déconvenues pourraient avoir une autre cause que la grande dépression industrielle et commerciale qui a suivi la crise financière de la fin de 1907 et du commencement de 1908.

Les émigrants de tous pays européens qui sont revenus de là-bas, la plupart sans avoir trouvé de travail rémunérateur, ont dû répandre cette vérité trop peu connue ou trop oubliée de ce côté de l'Atlantique que la vie est d'année en année plus chère aux Etats-Unis et que l'étranger y rencontre la concurrence d'une foule de travailleurs américains qui sont, eux aussi, et dans de bien meilleures conditions, à la recherche d'un emploi. L'ouvrier européen

qui n'a pas une spécialité dont il puisse se recommander, est presque toujours condamné à ne rien trouver.

Il est vrai qu'aux Etats-Unis les salaires sont plus forts qu'en Angleterre et dans la plupart des pays d'Europe; mais la vie y est beaucoup plus chère aussi. En Angleterre, l'ouvrier paie dix centimes trois livres de pommes de terre qui lui coûteraient au moins 30 centimes au delà de l'Océan; un chou vaut 10 centimes de l'autre côté de la Manche, et 40 à 60 de l'autre côté de l'Atlantique.

Il faut en dire autant de la viande, dont cependant les Etats-Unis expédient en Europe, en Angleterre surtout, d'énormes quantités. Les vêtements coûtent environ le double à New-York qu'à Londres. Aux Etats-Unis enfin, l'ouvrier travaille des premières heures du matin jusqu'à la nuit, et souvent la nuit aussi, sans répit, presque sans repos. Il n'est pas question là-bas de la journée de huit heures!

Toutes ces considérations devraient donner à réfléchir à l'ouvrier européen en mal d'émigration. Elles commencent à produire leur effet, si l'on s'en rapporte aux statistiques qui viennent d'être publiées à New-York.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat approuve le rapport de gestion du département de Justice et Police pour l'exercice de 1908.

— Il est accordé à M. Truffer, ancien président, un droit d'enseigne pour son établissement à Randa sous le nom de „Hôtel-Pension de la Gare“.

Elections de Chamoson annulées.

— Le Conseil d'Etat a porté un arrêté concernant le recours dirigé contre les élections communales de Chamoson du 6/7 décembre 1908. Ces élections sont annulées et doivent être reprises prochainement.

Enfin, justice est rendue.

sanction un peu déçue du milieu où elle gravitait, mais qui n'était pas dédaigneuse, qui était presque de la bonté.

Sa réputation de femme irréprochable était de celles qu'on ne discute pas. Jamais on ne lui avait connu même le *flirt* qu'on était prêt à lui pardonner. Si elle aimait à paraître jolie, c'était par amour de l'art. Sa coquetterie était universelle.

Dans son rôle de mère encore jeune, madame Chavanne se montrait exquise et sincère jusqu'à l'habileté. Quand elle disait: „Mon grand garçon“ ou: „Moi, je suis une vieille femme“... c'est tout au plus si on se hasardait à lui donner quarante ans.

Un jour quelqu'un remarqua: „Cette femme-là souffrira mort et passion lorsqu'elle se sentira vieillir...“

Quelqu'un répondit: — Pas du tout! Elle vieillira peut-être... mais elle ne le sentira jamais...

Toute amertume et tout dépit étaient étrangers à sa nature et d'être jeune longtemps ne la rendait point hostile à la vraie jeunesse neuve. Elle aimait la beauté et l'élégance partout, même chez les autres. Elle passait pour une des femmes les plus sympathiques de son monde. Les jeunes filles l'adoraient.

Marie-Blanche était probablement, avec Habert, le seul être que madame Chavanne aimât d'une affection assez complète pour atteindre parfois au désintéressement. D'avoir chez elle et à elle cette jolie créature aimante, de se parer de sa grâce, de se parfumer de sa tendresse, l'enchantait...

La petite sauvage prenait des manières. Se sentant soutenue, entourée de bon vouloir et

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

18

Le Baiser au Clair de Lune

PAR
GUY CHANTEPLEURE

De temps à autre, Pierre surgissait près d'elle. Avec une autorité qui l'eût révoltée venant d'un autre, il l'entourait de son bras... Alors, il y avait tout à coup plus de clarté dans la salle, l'air éblouissant était léger, léger... et Marie-Blanche s'envolait elle ne savait pas très bien où, dans un pays de rêves... Quand elle redescendait sur la terre, c'était pour rire doucement, joyeusement, sur un mot de Pierre, pour rire avec abandon, de toute sa gaieté, de toute sa jeunesse en fête... Il lui semblait ne pouvoir rire ainsi qu'avec lui.

Dans son uniforme sombre aux épaulettes d'argent, Pierre était plus grand et plus svelte. La grâce aisée avec laquelle il le portait laissait une impression satisfaisante à la fois pour les yeux et pour la raison,

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

celle d'une noble et parfaite harmonie entre le corps natif et le vêtement professionnel, la complexion de l'homme et le geste physique de son élat.

Parfois le regard de Marie-Blanche montait de la croix d'émail qui étoilait la tunique noire à la petite blessure du front, visible encore. Elle pensait que Pierre était vaillant et beau comme un chevalier d'autrefois. Elle se sentait fière qu'il fût là pour elle et qu'on les regardât, quand ils dansaient ensemble.

Et ravie, tandis qu'il souriait à l'extase confuse du jeune visage, elle lui donnait comme un remerciement muet, la douceur lumineuse de ses prunelles.

Comme on finissait le cotillon, un jeune homme dit à Marie-Blanche:

— Cet officier tout jeune et décoré qui vous conduisait au souper, tout à l'heure, c'est votre frère, n'est-ce pas, mademoiselle?

Elle répondit amusée:

— Oui, c'est mon frère...

Que lui faisait après tout l'amour de Pierre pour une autre femme! Pierre serait le mari de Maïa, mais il était le „grand frère“ de Mimi-Blanblanc, son ami très bon, très fort et très tendre... Il garderait à Mimi l'affection de naguère, franche, allègre, saine, pénétrée du parfum des souvenirs d'enfance. Leur intimité serait calme et profonde. Et le courant des jours qui disperse ou désagrège tant de choses, la porterait fidèlement...

Maïa ne serait pas jalouse...

Et Maïa, pour l'instant, triomphait au loin...

„La Merveilleuse Grâce de Pan“ s'étoilait au fond d'un tiroir; madame Chavanne continuait à en parler

beaucoup, mais elle y pensait peu et y travaillait moins encore...

Paris et l'atmosphère de son vaste appartement de la rue du Général-Foy lui semblaient mal propices à la création littéraire... Elle s'en plaignait en soupirant.

— Comment nous recueillerions-nous jamais? La vie de Paris dévore nos heures, sans nous rien laisser d'elles pour la pensée ou l'étude...

La „vie de Paris“, pour madame Chavanne, c'était la vie mondaine de Paris, y compris ce qu'elle peut comporter de snobisme intellectuel ou artistique, c'était la vie dite parisienne, dans toute l'horreur de sa tumultueuse monotonie et de son aristocratique banalité.

Madame Chavanne faisait volontiers le procès de Paris et de la vie parisienne, mais elle se savait, somme toute, aussi peu désireuse de vivre ailleurs qu'incapable de vivre différemment.

La fortune et la situation de son mari étaient, entre ses délicates petites mains d'oisive, le talisman auquel elle devait de jouir pleinement d'elle-même et des autres... Elle en usait avec grâce. Son luxe avait de l'élégance, son agitation du style et son égoïsme de l'amabilité.

Quand on voulait la louer, on disait:

— Elle reçoit comme personne!...

Et l'on ajoutait:

— Comme elle s'habille bien... vous savez qu'elle écrit?... Elle est charmante!... Elle m'aime beaucoup.

On parlait souvent du mal qu'elle ne faisait pas... On aurait pu parler aussi de sa souriante indulgence qui correspondait, sans doute, à une connais-

Les comptes de l'Etat du Valais. — Aux comptes de l'Etat pour 1908, les recettes figurent pour 2,618,179 fr. 70; les dépenses pour 2,544,811 fr. 87.

L'excédent des recettes est de 73,367 fr. 83. Le budget prévoyait 1100 fr. 41 de déficit.

Cours de droit. — La réouverture du cours de droit pour le semestre d'été n'aura pas lieu, quatre participants seulement s'étant fait inscrire au lieu de cinq, minimum exigé.

Enseignement secondaire. — La Commission chargée de l'examen du projet de loi sur l'enseignement secondaire, est convoquée, à cet effet, pour le 26 avril prochain à l'hôtel du gouvernement à Sion.

Examens d'apprentis. — Les examens d'apprentis ont lieu à Sion les 20, 21 et 22 avril. Comme les autres années, une exposition comprenant les pièces d'épreuves, dessins et travaux des apprentis, sera ouverte au public le vendredi 23 avril, dès 8 h. du matin.

La haute surveillance de ces examens est exercée par le département de l'Intérieur; la surveillance générale et la direction des examens sont exercées par la Commission cantonale des apprentissages et plus spécialement par une délégation de cette dernière, composée de MM. Dénéziat et Hänni. L'Union suisse des Arts et métiers délèguera aux examens M. Jacobi, fabricant de pianos à Bienne, ou, en cas d'empêchement, M. Meyer-Zschokke, directeur du musée industriel d'Aarau.

Le nombre des apprentis et apprenties qui subiront l'examen est de 84, se répartissant par profession comme suit: appareilleur 1, boulangers 3, boucher 1, chaudronnier 1, cordonniers 5, confiseur 1, ébénistes 4, électriciens installateurs 3, ferblantiers 2, gypseur 1, horloger 1, maréchaux 5, mécaniciens 4, menuisiers 15, relieur 1, serruriers 3, tailleurs 4, tapissiers 2, tonnelier 1, blanchisseuses 5, coiffeuse 1, lingères 2, tailleuses pour dames 15, tailleuses de campagne pour hommes 4.

Société des artilleurs valaisans. — Dimanche, 18 ct., s'est fondée, par l'initiative des capitaines d'artillerie Louis de Torrenté et Jos. Brossard, une société des artilleurs valaisans dans le but de développer parmi ses membres l'esprit militaire et patriotique, d'augmenter leurs connaissances techniques et pratiques de l'arme, de resserrer les liens de camaraderie et l'esprit de corps qui doivent unir tous les artilleurs.

Cette société s'est donnée comme comité: président: Louis de Torrenté, capitaine; vice-président: Louis Wolff, 1er lieutenant; secrétaire: René de Werra, lieutenant; caissier: Emile Bruchez, caporal.

Tous, officiers, sous-officiers et soldats présents à cette réunion ont pu constater que l'enthousiasme de nos anciennes batteries pouvait encore revivre et ils comptent sur de nombreux adhérents, pour former un groupe plus compact, les aider dans les concours et glorifier notre belle arme.

Assemblée des agents de trains C. F. F. à Sion. — Le 8 et 9 mai prochain, aura lieu à Sion la XXIV^e assemblée des délégués de la société suisse des agents des trains, au nombre d'environ 150. Elle tiendra ses séances à l'Hôtel de la Gare, dont la vaste salle se prête tout particulièrement aux nombreuses réunions.

Edouard VII a traversé le Valais. — Le roi et la reine d'Angleterre ont traversé samedi le Valais pour se rendre à Gènes où ils se sont embarqués en vue d'une croisière. Aucun incident dans ce voyage.

Le train royal a passé à Martigny à 8 1/4 heures. A 10 h. 30, ils arrivaient en gare de Domodossola.

Leurs Majestés ne se sont pas montrées durant ce parcours. Il est probable qu'elles dormaient encore.

Le train comptait dix voitures. Un fourgon P.-L.-M. vide, un wagon-salon-lits de la compagnie du Nord, un wagon-salon royal portant, entrelacées, les initiales E. R., avec la couronne et le chiffre VII. Les rideaux des premières fenêtres (salon-lit de la reine) étaient tirés: dans le salon attenant, dont les fenêtres étaient ouvertes, une dame de compagnie; suivaient une seconde voiture identique, puis un wagon-restaurant, dont les tables étaient chargées des fleurs offertes au départ de Paris par M. Fallières. Chaque table était ornée d'une élégante lampe électrique aux abat-jour roses; un wagon-lit suivait, puis un autre encore, une seconde voiture royale; celle où se trouvait le roi Edouard, lui faisait suite. Les rideaux étaient tirés sur la partie antérieure (chambre à coucher du roi); elle portait, comme la première, les initiales et la couronne royales.

Le train était piloté par M. André Ceresole, ingénieur-chef de la traction, qui a continué à le piloter jusqu'à Domodossola. Conduit par la locomotive 701, le train était accompagné de MM. Lude, chef de train principal, et Rochat, chef de train. Trois autres agents se trouvaient dans le fourgon de queue.

Théodore Botrel à Sion

Le célèbre barde breton Théodore Botrel, l'admirable artiste, le créateur de la "Bonne Chanson" et qui s'est fait une réputation mondiale tant par les qualités de ses chansons que par le talent avec lequel il les interprète, commence dimanche prochain une tournée en Suisse.

Il a été appelé à Genève, Neuchâtel, Fribourg et Bulle et les journaux genevois, neuchâtelois et fribourgeois annoncent ses auditions comme un événement.

Inutile de dire que la plupart des places ont été retenues avant la mise en location.

Quelques personnes du Valais ont pris l'initiative de demander une audition du chansonnier si renommé.

Théodore Botrel a aimablement répondu à cet appel et, toujours généreux et chevaleresque, a offert de remettre à des œuvres de bienfaisance le produit du concert après avoir prélevé ses débours et les cachets du chanteur humoristique Georges Launey et du compositeur accompagnateur André Colomb, qui forment avec la gracieuse madame Botrel la petite troupe artistique connue sous le nom de tournée Botrel.

Il a offert de plus de donner en deuxième partie du concert une pièce populaire bretonne *Fleur d'ajonc*, qu'il a composée et qu'il interprète magistralement avec Mme Botrel et M. Launey.

Pour nous montrer reconnaissants d'un tel désintéressement, nous voulons offrir une salle comble à Botrel et aux œuvres qui bénéficieront de ses largesses.

Les initiateurs qui pourraient peut-être ne pas assez compter avec les divers empêchements et distractions d'un dimanche de printemps ont voulu s'assurer de la participation au concert avant d'envoyer à l'auteur une demande définitive.

Aussi prient-ils les personnes qui désiraient assister au concert de Botrel tout en participant à une bonne œuvre de signer les listes d'adhésion qui seront à leur disposition dès mercredi matin 21 avril jusqu'au samedi 24 après-midi à 4 heures, aux adresses suivantes: Sion, magasin Mme Vve Boll; Martigny, magasins Favre-Collomb, coiffeur et Lugon-Lugon; St-Maurice, magasin Vve Maurice Luisier; Monthey, magasin Cl. Pernolet; Sierre, magasin Candide Rey.

Les souscripteurs qui devront indiquer la place désirée peuvent aussi envoyer leur adhésion par correspondance.

Prix des places: réservées 3 fr.; premières 2 fr.; galeries 1 fr.

Le concert aura lieu le dimanche 2 mai, à 3 1/2 heures de l'après-midi, au théâtre de Sion.

Les journaux de mardi 27 avril annonceront si le concert a lieu.

Dans ce cas, les billets seront mis en vente aux mêmes adresses dès mardi soir 27 avril.

Il est bien évident que les souscripteurs auront leur place assurée pour autant qu'ils viendront retirer leurs billets jusqu'au vendredi 30 avril à 6 h. du soir.

Pour le cas où les souscriptions dépasseraient le nombre de places disponibles, les premiers inscrits seront les premiers servis et les personnes qui n'auront pas de places disponibles seront immédiatement avisées.

Le Comité d'initiative.

Appel à la population monthaysanne

Le 16 mai prochain aura lieu, à Monthey, la fête cantonale des musiques valaisannes.

Le comité d'organisation a pris à cœur de ne rien négliger pour rehausser cette joute musicale.

Nos efforts doivent tendre à ce que nos hôtes emportent de Monthey le meilleur souvenir.

Trente-quatre sociétés, représentant un effectif de plus de 1000 musiciens, prendront part à cette fête.

C'est dire toute l'importance que celle-ci aura.

Aussi, les dépenses seront-elles élevées, et le comité d'organisation compte, pour accomplir sa tâche, sur le concours bienveillant de toute la population.

Que chacun fasse son possible pour pavoyer et décorer de son mieux façades et balcons, et rendre ainsi plus coquet encore le joli bourg de Monthey.

Nous faisons un appel tout spécial à la générosité publique et prions chacun de faire gracieux accueil aux personnes qui se présenteront à domicile pour la quête d'espèces et de vins d'honneur, remerciant à l'avance les généreux donateurs.

Au nom du comité d'organisation:

Le secrétaire, H. BIOLEY, fils. Le président, E. DELACOSTE.

Monthey. — Le concert de l'"Harmonie". — Dimanche soir, la salle du Café Central, à Monthey était remplie d'un public sympathique, venu pour applaudir l'"Harmonie" et son excellent directeur.

La vaillante société, lisons-nous dans la *feuille d'avis* du district d'Aigle, a exécuté avec le brio et la sûreté qu'on lui connaît tous les numéros du programme qui lui incombaient. Et ce n'est pas à dire qu'elle s'est réservée la moindre part, car la partie musicale comprenait des morceaux de grande envergure.

"Sequanie", ouverture, morceau de concours plutôt que de concert, nous a plu par sa grâce toute française, la variation des motifs qui donne à chaque registre une part de besogne. Cette ouverture a été redemandée en lieu et place de l'allégo porté sous le n° 5.

Les "Vêpres siciliennes", de Verdi, est bien dans la manière de l'illustre *maestro*, dans le nom duquel s'incarnaient, à l'époque fiévreuse et héroïque du *risorgimento*, les espoirs de l'Italie. Cette ouverture délicate a été rendue avec beaucoup d'art et de sûreté.

Des "Vêpres" au "Tannhäuser", la distance est grande et point n'est besoin d'insister sur la différence du genre. D'un côté l'art clas-

sique italien avec ses mélodies chantantes, de l'autre le génie étoffé de Wagner, son orchestration fouillée, ses accords splendides. L'"Harmonie" s'est tirée de ce difficile morceau tout à son honneur. Un jury, dans un concours, aurait noté quelques petites défaillances, quelques accords un peu douteux. Nous n'en ferons rien, eu égard au résultat final obtenu.

M. R. Breganti, architecte, et Mlle A. Borgeaud avaient assumé la lourde tâche de rendre "Le secret de l'oncle Vincent", très jolie opérette de Lajarthe, un peu longue et chargée pour de simples amateurs. Les deux partenaires ont rempli leur rôle avec un réel talent et de fort jolies voix. Les situations cocasses, les démêlés conjugaux de Marcel et de Thérèse ont mis la salle en joie, provoqué des rires inextinguibles et de chaleureux applaudissements, largement mérités.

Les deux rôles principaux ont été bien secondés par M. R. Pernolet, qui jouait Boivin.

Dans deux solos pour piston, avec accompagnement de piano, M. M. Delacoste s'est révélé un excellent virtuose, maître en l'art de la variation et du coup de langue. Nos félicitations sincères.

Enfin, n'oublions pas la vaillante accompagnatrice, Mlle Breganti, pianiste excellente, sûre et disorète et dont les doigts agiles étaient dignes d'un meilleur instrument!

Bref, beau concert, bonne recette, croyons-nous, ce qui n'est pour déplaire à personne. Joignons à cela nos remerciements à l'"Harmonie" et à son sympathique directeur, *maestro* Corrado, qui, certes, ont bien mérité tout cela!

N.-B. — Ce concert sera répété dimanche prochain pour les membres passifs de la Société et les invités.

Val d'Illeiz. — *Jos.-Antoine Gex-Fabry.* — Samedi dernier un grand nombre de personnes de Monthey et de Champéry se sont jointes à la population de Val d'Illeiz pour rendre les derniers honneurs à un homme de bien qui était en même temps un charmant homme.

Joseph-Antoine Gex-Fabry, juge d'Illeiz depuis nombre d'années, vient d'y mourir à l'âge de 70 ans et avec lui disparaît l'un des hommes les plus respectés et les plus respectables de la vallée.

Franc, généreux, le cœur sur la main, d'une honnêteté parfaite, cachant sous sa bonhomie de grandes qualités de cœur et d'esprit, il a rendu à ses concitoyens d'inestimables services et sa mémoire mérite d'être longtemps conservée.

Le lendemain, dimanche, c'était au tour de *Jean-Maurice Rey-Mermet* de descendre dans la tombe, âgé de 80 ans.

Encore une bonne figure, un brave et digne homme qui disparaît, un cœur d'or sous une rude écorce.

Si tous les citoyens de Val d'Illeiz étaient de la trempe de ces deux disparus, cette commune serait à envier et ne serait pas actuellement la proie de malheureuses et tristes dissensions qui la rongent et sont d'un pénible exemple.

Bouveret. — On nous écrit: Simple question au département que cela concerne: Les habitants du Bouveret demandent où ils doivent se procurer du sel? (huit jours le bureau fermé). Les rats de divine mémoire de 1869 ont-ils à nouveau fait apparition à Bouveret et détruit le bureau du débit au détail ou fini de ronger ce qui reste en magasin du grand dépôt à sel du Bouveret? Cette réclamation ne vise nullement l'agent des sels du Bouveret.

Le cygne du Léman de 1869.

d'encourageants sollicitude, elle arrivait à surmonter, au moins extérieurement, sa terrible timidité. Dans le monde, on la jugeait un peu réservée, un peu distante, mais fort jolie et d'une distinction fine et délicate; on disait qu'elle avait "de la race".

Tante Blonde était contente... Elle faisait des projets.

— Charmante comme la voilà, avec les deux cent mille francs de sa mère et la dot que lui assure mademoiselle Cazin, Mimi doit faire un mariage superbe, déclarait-elle... ou je n'y entends rien.

L'oncle Jacques répondait:

— Tu ne t'y entends que trop... Cette enfant est ravissante... et pure comme un matin de printemps... Ne la donne pas à n'importe qui...

Mimi ne songeait pas à faire un mariage superbe, mais, à travers les visites et les goûters, elle se laissait docilement conduire d'un concert à une exposition, d'une matinée littéraire à une soirée dansante. Elle vit *Lohengrin* à l'Opéra et *Ruy-Blas* à la Comédie-Française. Il y avait plusieurs années qu'elle n'avait été au théâtre, où, d'ailleurs, elle n'avait vu que des fêtes; elle en revint vibrante d'enthousiasme...

Puis, une tante de M. Chavanne mourut. L'oncle Jacques et la tante Jacqueline, et avec eux leur maison, leur vie, prirent le deuil, un beau grand deuil somptueux et raffiné qui orna le luxe bien compris et le respect large des convenances.

Madame Chavanne se désola pour sa nièce de ce temps de retraite, mais Mimi acceptait le mécompte avec philosophie.

Cette existence papillotante l'étonnait par son imprévu, sans l'attirer beaucoup ni la séduire.

Il lui plaisait de voir s'animer de couleurs et de mouvement les pâles images qu'elle s'en faisait naguère, d'après les échos mondains des journaux et les chroniques des publications de modes. Mais elle n'en emportait rien, elle n'y laissait rien d'elle-même.

Un instant amusée par la variété vertigineuse du cinématographe et sans se dire, car tout y était nouveau pour elle, que les mêmes scènes fastueuses et rapides se dérouleraient le lendemain à la même place, à la même heure, elle passait. Quelquefois, il lui semblait qu'en un bizarre dédoublement, et par abstraction de son individualité pensante, elle s'était elle-même vue, comme une apparence, comme un reflet fantomatique, évoluant avec des gestes convenus, dans ce milieu d'action fébrile et illusoire... Pierre, lui, ne s'y montrait guère.

Absorbé par ses études de préparation à l'Ecole de Guerre, il avait simplifié les devoirs de société jusqu'au strict nécessaire et ne les remplissait en conscience qu'à Vincennes, auprès des officiers du bataillon et de leurs femmes. Mais, deux ou trois fois par semaine, il dînait à Paris, chez les Chavannes.

Comme Marie-Blanche, Pierre Desmorains n'avait connu sa mère qu'à peine et il avait perdu son père un an après son entrée à Saint-Cyr; depuis lors, la maison de son oncle et de sa tante Chavanne était pour lui la seule maison familiale.

Un coup de sonnette entre tous distingué, dont la vibration, dont le dessin ne ressemblait à aucun autre, tintait à la porte, un pas souple et jeune mordait légèrement le tapis, doux à l'oreille comme

une voix chère... Et Pierre entra dans le petit salon de Tante Blonde... Alors seulement la vie réelle commençait pour Marie-Blanche... Tout le reste n'était que comédie brillante ou songe falot.

II

A l'heure où Pierre arrive rue du Général-Foy, M. Chavanne n'est pas encore rentré.

Dans le petit salon japonais aux murs tendus de soie verte de mer et peints de branches de cerisiers, les lampes sont allumées, d'immenses grues de bronze qui tiennent entre leur bec des fleurs et des fruits de lumière d'un rose clair de topaze ou d'un blanc laiteux d'opale... Les laques sablées d'or, les broderies et les étoffes brillantes, les armes ouvrees comme des bijoux, les porcelaines fraîches comme des corolles chatoyaient avec douceur ou magnificence... Les kakémonos à fonds pâles s'animent, légers, précis et harmonieux. Des reflets affinent le pur contour, caressent le jaune resplendissant d'une grande potiche ovoïde aux flancs de laquelle éclate la triple beauté de la ligne, de la matière et de la couleur. Un cormoran chimérique, perché sur un rocher devant un soleil rouge, une troupe de poissons aux frémisantes nageoires d'or, se détachent en relief sur les deux feuilles bleuâtres du paravent...

Entre deux panneaux de bois rare où paissent, sous un ciel aux nuages de nacre, dans une prairie aux fleurettes de corail rose, d'étranges buffles d'écaillé et de métal, au fond de la vitrine qu'encadre un merveilleux travail de bois de fer, surgissent, précieuses ou tourmentées, de petites choses d'ivoire

de bronze ou de jade. Frès d'une sorte de brasero de bronze clair, d'un "chibatchi" dont l'anse mobile, un dragon, se tord et se redresse en révolte, le grand Bouddha, tout doré, songe, seul et nostalgique... Tout à l'heure, le regard errant de Marie-Blanche se posera sur son front mystérieux ou suivra, sur l'un des plus beaux kakémonos le mouvement ample, infini, d'un vol d'oiseaux gris à travers les nuées grises, vers le soleil...

Pierre apporte des fleurs à Tante Blonde et à Marie-Blanche. Il a eu toujours quelque raison particulière de choisir celles-ci ou celles-là, à l'exclusion de telles autres, et le dont banal prend, par là, un sens plus personnel.

Faciles à styliser, ces liliums roses, piquetés de pourpre sombre, et leurs tiges capricieuses fourniront à madame Chavanne le motif cherché pour cette broderie qu'elle projette... Ces iris d'un brun mauve, presque noir, mêlés d'iris d'un blanc vaporeux, nerveux de velours jaune, Pierre les a destinés à ce vase de pâte tendre, bleu turquoise, décoré de frêles plantes d'eau aux feuilles lancéolées, que Mimi aime entre tous... Le kimono de satin noir, que porte si joliment Tante Blonde pour dîner en famille, appellait ces pavots somptueux... et le fichu léger, la robe gris tourterelle de Mimi voulait ces roses pâles, faites de chair et de rêve... Il y a aussi des fleurs qui ressemblent à Mimi et d'autres qui ressemblent à Tante Blonde...

(A suivre)

Les accidents au Lötschberg. — Un correspondant haut-valaisan de la *Liberté* prend prétexte du déraillement qui s'est produit dernièrement sur la voie de service Brigue-Goppenstein pour s'apitoyer sur le sort de l'entreprise du Lötschberg :

„Si l'on compare l'entreprise du Simplon avec celle du Lötschberg, quant aux accidents suivis de mort d'hommes, on est douloureusement frappé écrit le journal fribourgeois, par le grand nombre de catastrophes qui se sont produites au Lötschberg, tandis qu'au Simplon les pertes de vies humaines, durant la période du percement du tunnel, ont été de beaucoup moins nombreuses, grâce à Dieu. — Je dis grâce à Dieu, au risque même de déplaire à MM. les entrepreneurs du Lötschberg, qui, me dit-on, ne croient ni à Dieu ni au Diable. — Les lecteurs de la *Liberté* se rappellent que, au commencement des travaux du tunnel du Simplon, MM. Brand, Brand & Cie s'empresèrent d'intervenir auprès de sa Grandeur Mgr l'évêque de Sion pour qu'il veuille bien se rendre à Brigue afin d'y bénir leur entreprise colossale. Et pourtant ces messieurs étaient protestants. Les entrepreneurs du Lötschberg, tous Français, eurent garde de suivre cet exemple. Tout au plus établirent-ils à Kandersteg un logis pour le pasteur protestant... bien que les ouvriers de l'entreprise fussent en majeure partie catholiques ! Cette façon d'agir me rappelle une inscription taillée dans une grosse poutre transversale de la salle à manger de notre habitation. Il y est dit : „Que l'homme est grand et qu'il est petit ! Qu'il a l'esprit prodigieux ! Il connaît tous les cours, celui des astres, des saisons et des jours, et il s'ignore lui-même.“

Et maintenant, l'on sait pourquoi il s'est produit des accidents au Lötschberg, c'est parce qu'il manque à l'entreprise une bénédiction épiscopale ! Aussi serait-il criminel d'en différer la demande plus longtemps ; mais le plus curieux de l'affaire, c'est que le journal ultramontain de Fribourg accuse d'impie les entrepreneurs, qui, par ailleurs, passent au contraire pour des catholiques pratiquants.

Chronique locale

Sécurité de la rue

Depuis que les beaux jours ont reparu et qu'un assez bon macadam revêt maintenant nos routes déchaussées, un terrible fléau vient de tomber sur notre bonne ville de Martigny : c'est celui de la cyclomanie et sous son plus mauvais aspect : cette rage de pédaler d'une façon désordonnée dans les rues d'une localité sans songer aux accidents.

En effet, on n'est plus sûr, en sortant de chez soi, d'y rentrer indemne. On dirait que quelques cyclards ont fait la gageure d'exterminer à vitesse de course tous les pauvres pékins obligés de circuler *pedibus cum jambis* pour aller à leurs affaires.

N'y-a-t-il pas une loi ou la gendarmerie a-t-elle l'ordre de fermer les yeux sur ces fous de la pédale qui prennent nos rues et places publiques pour un vélodrome ? Aux autorités à ouvrir l'œil, sinon ça pourrait se gâter.

Un citoyen.

Soirée du Chœur d'hommes

Une foule très sympathique s'était donné rendez-vous dimanche soir à l'Hôtel-de-Ville pour applaudir notre jeune et vaillante société de chant qui donnait ce soir-là sa première soirée et se montrait pour la première fois en public. Disons immédiatement que la salle était bondée et que le spectacle, nouveau pour notre localité, a réussi à souhait avec un succès bien mérité.

Au lever du rideau, le Chœur d'hommes, fort d'une trentaine de chanteurs, sous la direction de M. Fournier, instituteur, exécute d'une façon très correcte le „Chœur des Bardes écossais“ ainsi que „A l'aube du jour“. Quant au „Vremeli“ sur le „Gougisberg“, il était vraiment très bien rendu et il aurait été volontiers entendu une seconde fois. Le quatrième et dernier chant, „O mon pays, sois mes amours !“ a été chanté d'une manière impeccable.

Quant à la partie littéraire, ayant déjà analysé chacune des pièces dans notre dernier n°, nous n'y reviendrons pas ; disons tout bonnement que le Chœur d'hommes s'est surpassé. Le „Secret du Marsouin“ a été très bien rendu par tous les acteurs ; ses scènes gaies et poignantes comme, par exemple, le coup de l'entonnoir, sont de celles qui plaisent au public.

Le clou de la soirée a été le duo comique : „Les Chevaliers du Guet“ chanté et mimé d'une façon vraiment admirable, ce qui a mis toute la salle en gaité.

La soirée a été dignement terminée par la vaudoiserie „Les dames votent“, très bien rendue par P. G. et H. L.

En résumé, disons que le Chœur d'hommes nous a donné une très agréable soirée et qu'il a droit à tous nos éloges. La salle étant comble dimanche dernier, nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'il en sera de même dimanche prochain.

Asperges de Martigny. — Le syndicat des asperges de Martigny a commencé hier lundi ses premières expéditions.

Foire. — Lundi 26 avril, à Martigny-Ville.

Confédération Suisse

Traitements des cheminots.

Le projet qui a été discuté et accepté dans ses lignes générales par la commission permanente des C. F. F. prévoit la réduction à sept au lieu de neuf des classes d'employés. Les améliorations ne seront pas appliquées toutes immédiatement ; les réformes principales entreront en vigueur le 1er avril 1912 seulement. Par contre pour 1910 et 1911, les employés recevront une allocation supplémentaire de 200 fr. Cette allocation, à dater du 1er avril 1912, sera englobée dans le traitement auquel on ajoutera les augmentations périodiques.

Le traitement initial de la classe la plus basse sera augmenté de 1200 à 1400 fr. et le maximum le plus bas sera porté de 1500 à 1800 fr. Les employés en service depuis 25 ans et qui se trouvent depuis 5 ans dans la même classe recevront le traitement maximum prévu pour cette classe.

Les augmentations triennales s'élèvent pour les deux classes les plus élevées, à 500 fr. ; pour les classes 3 et 4, à 400 fr. ; pour les classes 5, 6 et 7, 300 fr. Le traitement des directeurs généraux et d'arrondissement reste le même, celui des chefs de sections est augmenté de 1000 à 1200 fr.

La moyenne des augmentations pour les employés est de 300 à 400 fr., pour les ouvriers de 200 fr. et les gardes-voie de 100 fr.

Enfin la Commission permanente a transmis à la direction générale quelques postulats des associations du personnel pour établir des calculs nouveaux.

Assurance postale. — Il a été payé en 1908 une somme totale de 66,820 francs pour 467 accidents survenus durant l'année dans le service postal. A fin 1908, le fonds d'assurance de l'administration postale se montait à 110,000 francs, en diminution de presque 21,000 francs sur l'année précédente.

On sait qu'en suite de l'arrêté du Conseil fédéral du 21 février 1899, il devait être versé annuellement par la Confédération une somme de 40,000 francs dans ce fonds pour porter cette somme au maximum de 200,000 francs. Or, depuis quelques années, les dépenses du fonds dépassent de beaucoup les recettes, aussi le Conseil fédéral a-t-il porté la subvention de 40,000 à 70,000 francs dès cette année.

Ce crédit, qui figure dans le budget de 1909, a déjà été approuvé par les Chambres.

Nouvelles des Cantons

Vaud

Terrible accident

Un affreux accident est arrivé à un caporal de l'école de recrues d'artillerie de position actuellement à Payerne. En voulant se glisser d'un tas de foin, où il se reposait, pour répondre à son supérieur, la fatalité voulut qu'il rencontrât la baïonnette d'un fusil déposé contre le tas de foin, laquelle lui entra au-dessous du rectum, l'emplant littéralement. Les intestins, le foie et le péritoine furent ainsi perforés. L'accident est arrivé mercredi soir et, malgré cette horrible blessure, la mort n'est survenue que vendredi à 1 heure.

La victime de ce triste accident est un nommé Jean Kopp, de Bâle, fils unique, qui venait de terminer ses études d'architecte. Son ensevelissement a eu lieu à Bâle, au milieu d'une grande assistance.

Nouvelles étrangères

La révolution turque

Il n'est plus douteux aujourd'hui que c'est le sultan lui-même qui avait préparé la révolution du 13 avril contre le parti Jeune-Turc, Abdul-Hamid n'avait jamais vu de bon œil l'arrivée de ce parti au pouvoir, il y a six mois. Il avait fait à mauvaise fortune bon visage, s'était résigné de bonne grâce au retour du régime constitutionnel, mais avec le secret espoir de secouer bientôt le régime nouveau.

C'est ce qu'il a cru faire par le „pronunciamento militaire des garnisons de Constantinople qui ont massacrés leurs officiers, sous prétexte de défendre la religion de l'Islamisme que l'on prétendait compromise par le Comité des Jeunes-Turcs „Union et progrès“.

Or, aujourd'hui, dans les casernes de Constantinople, un revirement s'est produit ; de nombreux soldats déclarent qu'ils ne savent pas pourquoi ils se sont révoltés.

D'autre part, les garnisons de Salonique et de Macédoine restées fidèles au comité „Union et progrès“ marchent sur Constantinople pour rétablir la domination du parti Jeune-Turc.

Les bataillons des 2e et 3e corps d'armée, concentrés à Kuleli-Bourgas, se sont mis en marche sur la capitale, sans rencontrer de résistance. Le vali de Salonique a rompu toute relations avec le gouvernement réactionnaire. Le ministre de la guerre a demandé des troupes à Erzeroum et à Trébizonde. Il a reçu la réponse inattendue que les troupes du 4e corps étaient décidées à marcher sur la capitale pour rétablir la Constitution.

Le commandant de la place de Smyrne a dépêché à Scutari des troupes constitutionnelles.

Les troupes macédonniennes se rapprochent de la ville et elles réclament la déposition du sultan. Les officiers ont envoyé à celui-ci un télégramme menaçant.

On comptait qu'il devait y avoir, hier matin, aux abords de la capitale environ 30 mille hommes des 2e et 3e corps, car il arrive des convois militaires toutes les demi-heures. C'est un succès inouï de mobilisation spontanée.

Hilmi pacha, commandant des troupes concentrées à Tohatadja, a télégraphié à l'ambassadeur d'Autriche à Constantinople que les troupes du comité Union et Progrès demandent uniquement qu'on leur garantisse le maintien de la Constitution. Elles respecteront la vie et les biens des étrangers. L'ambassadeur est prié de communiquer ce message aux autres ambassades à Constantinople.

On dit que 4000 hommes de troupes sont encore concentrés à Trébizonde et 15.000 à Erzingjan (sur le haut Euphrate) prêts à marcher sur Constantinople.

La capitulation du sultan n'est donc pas douteuse. Mais suffira-t-elle ? N'est-ce pas la démission, peut-être la vie, qu'on lui demandera ! Tout est à craindre.

Peut-être le sanguinaire Abdul Hamid avait-il cru se sauver encore une fois par une diversion contre les Arméniens, qui ont été massacrés par centaines ces jours derniers à Adana. Mais assez de sang chrétien ! Les Jeunes-Turcs, bien qu'ils soient des fanatiques de Mahomet, avaient entr'ouvert une ère de tolérance et d'humanité. Espérons qu'il n'y aura eu qu'une interruption de quelques jours.

Les dernières nouvelles présentent la situation sous un jour très défavorable pour le sultan. Le Comité jeune-turc qui, à la suite de la révolution, de Constantinople s'est transporté à Salonique, peut être considéré aujourd'hui comme maître de la situation. Les troupes des Jeunes-Turcs sont complètement maîtresses des forts de Tohatalsja, aux portes de Constantinople. L'avant-garde a commencé sa marche en avant vers l'embouchure de Kithane de la Corne d'Or. Le gros des troupes suit. Les troupes de Macédoine doivent entrer aujourd'hui à Constantinople.

Abdication du sultan

Le bruit court que le sultan a abdiqué en faveur de son frère Rechad Effendi.

Une proclamation annonçant le changement du souverain serait sur le point d'être publiée.

Dans les milieux politiques, le principal sujet de conversation a été, hier, le sort réservé à Abdul Hamid, après la victoire des Jeunes-Turcs. La déposition, l'emprisonnement ou la mort sont considérés par beaucoup comme la seule alternative qui l'attende.

Italie

Jeanne d'Arc béatifiée

Dimanche ont eu lieu à Rome les cérémonies de la béatification de Jeanne d'Arc, surnommée la „pucelette d'Orléans“, qui chassa les Anglais du royaume de France sous Charles VII.

Ces cérémonies avaient attiré dans la Ville Eternelle une foule de fidèles et de dignitaires ecclésiastiques.

L'Eglise a tardé longtemps à faire amende honorable devant la mémoire de la glorieuse fille du peuple qu'un évêque a contribué à faire brûler vive. Il a fallu cinq siècles de réflexion à la papauté pour s'incliner devant la pauvre paysanne de Vaucouleurs qui, à une heure terrible des annales françaises, personnifia la patrie et souleva l'enthousiasme populaire.

Le *Temps* écrit :

„Louée soit cette apothéose, courageusement réparatrice, où trouve son expiation le crime des centaines d'ecclésiastiques, mitrés ou tonsurés, qui, accommodant leur théologie aux rancunes de l'envahisseur, jugèrent, condamnerent, brûlèrent comme hérétique la libératrice de leur pays, sans en courir ni déchéance ni excommunication ! Il est vrai que l'évêque Cauchon, d'abord maintenu dans toutes ses dignités, finit par être excommunié. Mais pourquoi ? Parce qu'il s'était obstiné à ne pas payer une redevance due au Vatican. Cette sévérité pour une question de gros sous ne fait que souligner l'impunité dont l'évêque Cauchon bénéficia pour l'assassinat juridique auquel il avait présidé.“

Le *Confédéré* est en vente dès le mardi et vendredi soir aux kiosques des gares de St-Maurice, Martigny, Sion. A Martigny-Ville : Chez Favre Collomb, coiffeur, et à la librairie A. Sauthier-Cropt.

L'Etna en éruption

L'éruption de l'Etna redouble d'intensité. Jeudi, une pluie de cendre tellement dense est tombée sur Catane, que beaucoup de personnes ont quitté la ville, craignant le sort des habitants de Pompéi. Des champs sont détruits. Des jets de flammes s'échappent du cratère la nuit et lui donnent un aspect terrifiant. L'activité du Stromboli va également croissant.

Angleterre

Tragique partie de football

Soixante blessés ! Tel est le bilan de la journée à Hamden Park, près de Glasgow, dans une bagarre au sujet d'une partie de football.

Il s'agissait d'un match, pour la Coupe d'Ecosse, qui se disputait en présence de 60,000 spectateurs.

Sur un coup douteux, le public exigea qu'on recommençât la partie. Les joueurs s'y refusèrent.

Furieuse, la foule se rua sur le pavillon où les joueurs allaient s'habiller. Puis ils arrachèrent les palissades et les goals, mirent le feu au guichet de la distribution des billets et lapidèrent les pompiers qui venaient éteindre le feu. Enfin ils s'attaquèrent à la police montée et se livrèrent aux excès les plus sauvages.

Un pompier, qui voulait éteindre les tribunes incendiées, a été seul grièvement blessé. Tous les autres sont dans un état qui ne donne aucune inquiétude.



La Responsabilité des Mères !

Chaque mère est responsable de la santé de ses enfants. Aussi les mères prudentes ont-elles toujours sous la main un remède efficace contre les maladies qui menacent le plus souvent l'enfance. Les maladies meurtrières des enfants sont l'anémie, la chlorose, causées par la pauvreté du sang. Le remède le plus efficace contre ces maladies est, sans conteste, les pilules Pink.

Mères, songez à votre responsabilité, songez à votre chagrin, si pour avoir négligé de régénérer, de fortifier le sang de vos enfants, vous veniez à les perdre. La croissance, la formation épuisent le sang des garçons et des filles. Si vous ne remplacez pas les aliments que l'organisme emprunte en très grande quantité au sang, celui-ci s'appauvrit et l'enfant dépérit. Les pilules Pink sont le plus grand régénérateur du sang, tonique des nerfs. C'est le remède qu'il faut employer.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse : M.M. Cartier & Jélin, Drognitz, Genève. Frs. 3.50 la boîte, Frs. 19 les 6 boîtes, franco.

Employés de chemins de fer !

„Les Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle, sont le meilleur remède que nous connaissions contre la toux, les catarrhes, l'enrouement, l'engorgement du cou, auxquels sont si souvent exposés les employés de chemins de fer. Ces pastilles nous ont rendu d'immenses services.“

Olten, avril 1907.
J. A. et A. B. chefs de train.
Attention : seules les boîtes bleues portant la marque de fabrique *Aigle et violon* sont les véritables. A fr. 1.— aux pharmacies Rey, à St-Maurice; Zum Offen, Carraux, à Monthey; Lovey, Joris, à Martigny, et dans toutes les pharmacies à Brigue, Sierre et Sion.

On cherche à vendre un commerce de fers important

situé dans un centre industriel du Valais. S'adresser au journal qui indiquera.

Tous communiqués pour concerts, représentations, bals, soirées, exercices de tir, etc., ne seront insérés dorénavant que s'ils sont accompagnés d'une annonce

Imprimerie Commerciale, Martigny
Compte de chèques postaux II. 458

